

2022-Accompagner les publics

Appliquer l'analyse partagée de situation dans les métiers de l'accompagnement et du conseil

Formation

OBJECTIFS

- Connaître les enjeux de l'analyse partagée de situation (APS) et ses fondement théoriques,
- Expérimenter, mettre en pratique l'analyse partagée de situation avec le public accompagné,
- Faire évoluer sa posture professionnelle pour développer son pouvoir d'agir professionnel.

PUBLIC

- Professionnels du conseil, de l'accompagnement et de l'insertion

DESCRIPTION

La visée du développement de l'engagement des personnes, pouvant se traduire par une assistance à la prise de décision et à la définition d'actions qui aient du sens pour la personne, pose un certain nombre de questions :

- Quelle est ma place, mon rôle, ma responsabilité de conseiller pour accompagner les personnes dans la lecture des situations qu'elles rencontrent, la mesure d'une prise de risque acceptable, la définition des éléments sur lesquels elles ont un pouvoir d'action ?
- Quelles sont les compétences à développer chez les personnes accompagnées pour faire face à l'instabilité et gérer leur vie ?
- Et par conséquent, quelles sont les évolutions nécessaires de nos pratiques de conseil pour faciliter le déploiement de compétences ?

Cette formation-action vise à questionner ses pratiques d'analyse partagée de situation et repérer celles capables de favoriser l'engagement des personnes dans la gestion de leur parcours.

La formation est d'une durée totale de 3 jours entièrement en présentiel. Elle est organisée en deux journées consécutives de formation, suivies d'une période d'intersession pour la mise en pratique et pour terminer, d'une dernière journée de formation consacrée à l'analyse des retours d'expérience. La période de mise en pratique est estimée à l'équivalent d'une demi-journée.

- **1ère journée de formation en présentiel : fondamentaux de l'APS**
 - Repérer sa pratique d'analyse partagée de situation,
 - Place et enjeu de l'activité d'analyse partagée de pratiques dans l'accompagnement, conseil,

- Apports théoriques et méthodologiques : fondements et principes d'action, posture professionnelle et techniques d'explicitation, traces écrites.
- **2ème journée de formation en présentiel : méthodes et posture dans l'APS**
 - Contextualiser la problématique rencontrée dans les situations d'accompagnement : échanges de pratiques sur des situations d'accompagnement vécues,
 - Centralité de la posture professionnelle dans la mise en oeuvre de l'analyse partagée de situation : posture du Tenir conseil et gestes professionnels de centration sur la personne, principe d'action facilitant la co-analyse impliquant la personne et le conseiller, modalité opérationnelle de mise en oeuvre de l'analyse partagée de situation,
 - Aide à la décision : apports méthodologiques sur le questionnement des situations, ateliers d'expérimentation d'outils stratégiques capables de soutenir l'engagement dans l'action,
 - Préparation de l'intersession.
- **Période d'intersession pour permettre la mise en pratique en situation d'accompagnement, de conseil. La période de mise en pratique est estimée à l'équivalent d'une demi journée.**
- **3ème journée de formation en présentiel : analyse des mises en pratique effectuées pendant la période d'intersession**
 - Retours réflexifs sur le travail individuel d'intersession à partir d'ateliers en sous groupes,
 - Exploration des pratiques de terrain,
 - Analyse des "matériaux" issus des expérimentations d'intersession.

Contact : 05 46 00 24 93 • parcourspro@cap-metiers.pro • parcourspro.cap-metiers.pro

